L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI, 15 OCTOBRE 1891.

PETITES ANNONCES.

FLAUDUSSEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacien, imprimées et coupées depuis 25c. la mille. 15 mars—1 an

DEMANDES D'EMPLOI.

CORRESPONDANT—Un français anglais, allemand et espagnol, cherche place pour le 1er novembre. Meilleures références. Prière de s'adresser sous F. 347, bureau de l'Abeille. 15oct—1f

DEMANDES.

ON demande un bon jardinier fleuriste. S'adresser de 10 à 11 heures du matin, 84 rue Paydras. 15 oct—4f

ON demande—Une dame pour la vente de cosmétiques et d'articles de toilette. Madame Dresser, 11, Chartres. 13 oct—3f

ON demande une bonne cuisinière et un bon domestique de salle à manger. Madame Dresser 144 rue Dauphine corn Celestes. 14 oct—1f

ON demande des jeunes filles pour faire des cigares et apprendre à les faire, chez Hernsheim, Bros., & Co., manufacture de cigares, coin Julia et Magnolia. 14 oct—1 sem

ON demande dans une famille française une bonne cuisinière. S'adresser avec consel 140 rue Josephine, ou rue Prytanée et St. Charles. 14 oct—2f

ON demande, pour Paris, une colporteur sachant son métier à fond; bons gages bonne maison et petite famille. S'adresser au bureau de l'Abeille. 9 oct—7f

A LOUER.

MAGASIN à louer, coin Ste-Anne et Royale.
A vendre, vitrine et vitrière.
Demander s'apprenti au No 73 Ste-Anne. 11 oct—8f

A VENDRE.

A VENDRE—La librairie française 80 rue de Chartres, ainsi que tout son contenu: papiers peints, articles religieux, fournitures de bureau. Condition—Comptant.
16 août—dim jeu

A VENDRE—Groserie, installations et contenu. Coin Dumaine et Claiborne. Prix modéré. S'adresser sur les lieux. 11 oct—7f

A seule gutte meilleure huile de table, vierge. 1 Paquet et 12 vrais Cafés Téléphone 76. Ordre par la poste franco de port. Audusoneant rue de Chartres. 15sept f

A VENDRE—Un son de riz sur plus bas prix pour duplicant. LANAUX RICE MILL, bureau No 15 rue Gesck. 26 sept—3 sem

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Succession de Joseph D. Kenton et femme va Mme Veuve Anne O. Perkins.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans. Lot No 19-214.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable R. H. Marr, Jr, Juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le 24 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Lse.
14 oct—14 19 24

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henry Mefeur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,771—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 oct—15 21 24

Succession de Marie Louise Romme, veuve d'Ephemon S. Roman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31 802—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Emile et Même Le Breton, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14oct—14 18 23

Succession de Mme Odille Morel, femme de Eugène Petit, et d'Eugène Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33 101—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Fahey, administrateur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
8 oct—6 11 15

Succession de Lucien Fancini.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,919—Division A—Attendu que Mme Veuve Lucien Fancini présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lucien Fancini, décédé intestat et qu'il est présent donné à tous ceux qu'cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
8oct—8 13 17

Succession de Jean Baptiste Fabre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,837—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Jean Baptiste Fabre, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
10 oct—10 15 19

Succession de W. L. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,158—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John M. Baldwin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
10oct—10 15 19

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,518—Division E—Adolph Keitel vs ses créanciers—Aux créanciers de Adolph Keitel et à toutes autres personnes intéressées—Salut.—Vous êtes par le présent notifié d'assister à une réunion des créanciers des affaires du bureau de W. Morgan Gurley, notaire, le 9me jour de novembre 1891 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de dit Adolph Keitel, élire un syndic et voter sur son application pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourront être soumises.
Par ordre de l'Honorable
FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Albert Worth, Juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé.
JAS. J. ROLIN, Greffier.
6 oct—4f en 9 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE d'Orléans. Ville de la Nouvelle-Orléans—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Succession de Mme Mary A. Tennison, veuve E. No 33,394—Attendu que C. E. Tennison, un résident de Summit, résidant de Pike, Etat du Mississippi, constituant Charles Ostlie, interdit, a demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession de un demi-arpent de terre de la propriété appartenant au dit interdit. Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles la application de dit curateur ne serait pas accordée.
Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1891.
REUBEN F. ST. MARTIN,
Juge Par Intérim.
Députe Greffier
1er oct—1 8 15 22 29

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles—Coin du rues Carondelet et Halt rue. Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1891. Avis est donné à la guichet du Bureau de direction de cette Compagnie, qui a ses bureaux au coin de la rue et dont pour ouvert des dépôts ouverts aux actionnaires, à partir de LUNDI, 19 octobre 1891.
Le livre des transferts sera clos jusqu'au 19 octobre 1891.
V. RIVIERE,
Secrétaire.
11 oct—11 16

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 14 OCTOBRE—CLASSE No 243
Tirage de 4 heures P. M.

20	60	67	5	48	28	1	39	52	37	45	33	10	41

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
J. A. A. ROUSSEAU,
W. P. PINGARD,
DAV. A. WILSON,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus et tout trouvé dans notre bureau.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.
L.S.L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement du commerce et du trafic, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.
Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages de nombreux mois qui ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.
Nombreux depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:
Nous soussignés Banques et Banquiers prétent tous les Lots gagnés dans les tirages de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.
E. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank
E. A. DUBUCLET, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank
Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 10 NOV. 1891.
GROS LOT: $30,000
100,000 Numéros dans l'Urne
LISTE DES LOTS
1 Lot de...$30,000, soit $30,000
1 Lot de... 10,000,... 10,000
1 Lot de... 5,000,... 5,000
1 Lot de... 2,500,... 2,500
9 Lots de... 1,000,... 9,000
3 Lots de... 500,... 1,500
32 Lots de... 1,000,... 32,000
100 Lots de... 500,... 50,000
200 Lots de... 250,... 50,000
500 Lots de... 200,... 100,000
PRIX D'APPROXIMATION
100 Lots de...$500, soit... $50,000
100 Lots de...$300, ... 30,000
100 Lots de...$200, ... 20,000
PRIX TERMINAUX.
999 Lots de $100, soit... $99,900
999 Lots de $100, ... 99,900
5,134 Lots se montant à $1,054,800
PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1
Prix pour les chèques, 25 fractions de billets de $1 pour $50.
TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.
IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.
Adresser à — PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.
Bonnes Endosses en plein et faites la signature lisible.
Le Congrès ayant passé des lois défendant la vente de billets de Loterie, nous nous avons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les lises de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les sommes reçues postales mêmes ne contiennent à aucun tentes loteries de BÉNIAMIN adressées à Paul Conrad, mais les seront pas remises mais les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.
Les lettres officielles des lots seront envoyées par demande à tous les agents de loteries après chaque tirage en nombre voulu, par Express, aux frais aussi.
ARTICLE VI.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de la validité de la loterie opérée depuis le 1 janvier 1879 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892 ainsi qu'il est décrit par la dite loterie de l'année dernière.
L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre, et la dite décision de la Cour, doit avoir lieu le mois d'avril de l'année prochaine dès, et ne dépendant et ne dépendant pas de la décision de la Cour, et ne dépendant pas de la décision de la Cour, et ne dépendant pas de la décision de la Cour,